



Chambly : choisir d'ouvrir ou de fermer après la tempête



Le stationnement de l'école Sainte-Marie était rempli de véhicules appartenant aux travailleurs. (Photos : Jean-Christophe Noël)

Les écoles Sainte-Marie et William-Latter sont voisines immédiates à Chambly. Pourtant, l'une d'entre elles était ouverte alors que l'autre était fermée en raison de « l'accumulation de neige et des conditions routières ».

Sainte-Marie et William-Latter sont des établissements situés côte à côte. Des deux, seule l'école Sainte-Marie, du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), était ouverte le 18 février dernier. « Dès l'annonce de mauvaises conditions météorologiques, nous enclenchons un processus rigoureux de vérification et de consultation avant de prendre toute décision visant à fermer, en totalité ou en partie, les établissements scolaires. Il a été jugé sécuritaire pour les élèves de se rendre dans nos établissements. Ainsi, on a procédé à l'ouverture de ceux-ci », justifie le CSSP. Il n'a pas été possible de connaître le nombre d'employés et d'élèves absents lors de cette journée.



Un territoire vaste

William-Latter fait partie de la Commission scolaire Riverside (CSR). La CSR rappelle qu'elle couvre un territoire de plus de 7 500 kilomètres carrés. Elle comprend 80 municipalités, s'étendant de Sorel, au nord, jusqu'à la frontière américaine au sud, et de Sainte-Catherine, à l'ouest, jusqu'à plusieurs kilomètres à l'est de la rivière Richelieu. « Compte tenu des conditions météorologiques et du fait que plusieurs municipalités n'avaient pas encore dégagé la neige des rues et des artères principales, nous avons pris la décision de fermer nos écoles et nos centres. Cette mesure vise avant tout à assurer la sécurité de l'ensemble de notre communauté, tant pour les élèves que pour le personnel », explique de son côté la CSR.

Aussi sur le territoire du journal, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières avait choisi de fermer ses écoles.

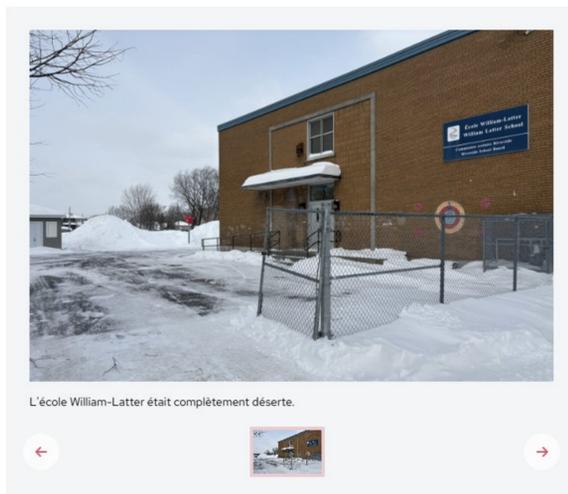
Décision pas unanime

Le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) est limitrophe au CSSP. Le CSSMV a, pour sa part, pris la décision de fermer ses établissements. Le Syndicat de Champlain compte des membres issus du CSSP et du CSSMV. « Ça ne fait vraiment pas l'unanimité et les membres nous ont communiqué leur mécontentement. Malheureusement, ouvrir ou fermer les écoles est la prérogative du CSS », fait entendre le Syndicat. Sur les réseaux sociaux du CSSP, des centaines de personnes ont pesté contre cette décision d'ouvrir.

Dans ce genre de situation, le Syndicat de Champlain soutient entretenir des échanges avec les CSS. « Il peut y avoir un travail réalisé en amont pour faire comprendre les risques aux centres de services. Ce fut notamment le cas mercredi dernier (12 février), alors que le personnel de soutien devait se rendre dans les écoles jeudi, ce qui n'était pas le cas du personnel enseignant. Le CSSP nous a entendus et a choisi de fermer jeudi dernier avec la grosse tempête », affirme le Syndicat.

Fermeture en Montérégie

Le 18 février dernier, environ 420 établissements issus de CSS étaient fermés. De ce nombre, près de 265 appartiennent à un CSS de la Montérégie. Dans le secteur public, il y a environ 2 740 établissements scolaires au Québec. Une trentaine d'établissements privés étaient aussi fermés.



L'école William-Latter était complètement déserte.